

Engagement clair requis de la part du conseil pour un centre multifonctionnel au centre-ville

par Louis Leger, président, Downtown Moncton Centre-ville Inc.

La fin de semaine de l'Action de grâce est souvent le cadre de réunions familiales ou entre amis et l'occasion de constater combien nous pouvons être fiers de notre ville. Depuis quelques décennies, il se passe de bonnes choses dans notre ville : nous avons réaffirmé notre position en tant que centre économique dynamique et créé des milliers d'emplois dans les secteurs de la technologie de l'information, de l'accueil et du service à la clientèle. Notre situation géographique et notre attitude générale ont permis d'établir une industrie du divertissement et du sport enviable générant des millions en retombées pour toute la région.

Ces réalisations se sont matérialisées parce que des gens ont pris des risques – ils ont su partager les risques et avoir confiance que notre communauté pouvait relever le défi et appuyer les démarches comme elle sait si bien le faire.

L'attitude gagnante de la ville est légendaire et reconnue à travers le monde.

Nous savons tous que le succès n'arrive pas par accident ou en restant inactif.

Nous avons fait face à plusieurs obstacles, mais nous avons su relever ensemble ces défis et profiter des occasions qui se présentaient.

Nous devons agir sans tarder une fois de plus. Nous nous trouvons à un point tournant pouvant influencer le développement de notre centre-ville et d'importantes décisions s'imposent si nous ne voulons pas rester en plan.

Pourquoi?

Un de mes amis dit souvent « il n'y a rien de plus nerveux qu'un dollar », surtout lorsqu'il est difficile de savoir si un élément clé entraînera ou non un changement majeur. Les investisseurs sont encore plus nerveux lorsqu'un élément pouvant changer la donne reste en suspens faute de décision.

Il n'y a pas de temps à perdre. Le conseil municipal doit prendre une décision vis-à-vis d'un nouveau centre multifonctionnel moderne, efficace et attrayant au coeur du centre-ville. Les entreprises et organisations établies au centre-ville doivent connaître la position définitive du conseil à propos de ce projet. En ce moment, il est primordial de pouvoir compter sur les avantages d'un leadership fort et d'un conseil informé et disposé à prendre des risques. Une fois que l'on aura confirmé à quel endroit et à quel moment le centre sera établi, il sera plus facile de prendre des décisions au niveau des investissements. Le secteur privé

peut difficilement prendre d'importantes décisions d'investissement avant d'avoir cette confirmation. Si on suit cette logique, cela signifie aussi qu'en retardant la décision, cela retardera aussi le développement du centre-ville. C'est une situation très regrettable.

La question d'un centre multifonctionnel a fait l'objet de bien des débats et discussions depuis une dizaine d'années sans qu'il n'y ait de désaccord légitime sur l'idée d'établir cet important centre au centre-ville. Le consensus est presque général pour dire que c'est la bonne chose à faire si on considère les avantages qui peuvent en découler.

Sur une période de quatre ans, débutant en 2006, un sondage Omnifacts auprès de la population du Grand Moncton a montré clairement qu'un grand nombre, soit 90 pour cent de répondants, chaque année, était en faveur de la venue d'un tel Centre au centre-ville.

En 2008, lors de sa campagne électorale, le maire actuel, George LeBlanc a fait de la venue d'un tel centre, un enjeu majeur de sa campagne. Tous les membres de l'Assemblée législative du Nouveau-Brunswick ont donné leur appui à ce projet lors des élections provinciales de 2010. Robert Goguen; le nouveau membre du Parlement a également fait de ce projet une priorité durant sa campagne et depuis son élection.

La volonté de la population a déjà été démontrée dans de nombreux sondages et études. La question du soutien de la population ne doit plus être posée. Le temps des référendum et des sondages est terminé, il est maintenant le temps d'action concrètes.

Voici quelques-unes des démarches réalisées jusqu'à présent concernant le projet de centre multifonctionnel.

1. Le conseil municipal a demandé une étude du groupe IBI en 2009 qui a validé la demande du marché et la capacité adéquate de l'édifice évaluée à 9000 sièges.
2. À la suite de cette étude, le conseil municipal a mis sur pied un groupe de travail du centre multifonctionnel du centre-ville habilement coprésidé par le conseiller Brian Hicks et M. James Lockyer.
3. Les cadres supérieurs de la Ville ont consacré des milliers d'heures en faisant preuve de diligence raisonnable pour élaborer un plan d'affaires présenté au gouvernement fédéral.

4. De nombreuses réunions ont été tenues avec des partenaires financiers essentiels dont le gouvernement du Nouveau-Brunswick et le gouvernement fédéral.

5. Plus tôt cette année, le conseil municipal a tenu une séance communautaire publique « sans frontières » dans le cadre du processus de diligence raisonnable visant à connaître la volonté des citoyens de Moncton par rapport à ce genre d'installation.

6. Downtown Moncton Centre-ville s'est engagée à verser 2,5 millions de dollars au projet sur une période de 10 ans.

7. L'Association des hôteliers du Grand Moncton a demandé au gouvernement provincial l'autorisation de prélever une taxe sur les chambres d'hôtels. Cette taxe permettrait de générer près de 7,5 millions de dollars sur une période de 10 ans permettant d'aider au financement du centre multifonctionnel au centre-ville.

Un centre multifonctionnel au centre-ville est un projet essentiel. Il s'agit d'une composante majeure de la croissance future de notre ville. Pour rester concurrentiels, il représente une excellente occasion pour renforcer non seulement l'économie du centre-ville mais aussi celle de toute la région du Grand Moncton.

Des données récentes indiquent que le taux d'inoccupation des bureaux du centre-ville est trop élevé. Un grand nombre de nos petites entreprises travaillent dur pour arriver à joindre les deux bouts et risquent de souffrir de difficultés financières.

Personne ne propose de solution miracle où tous les éléments tombent en place d'eux-mêmes. Il faudra la collaboration de tous les intervenants dans un effort commun comme nous savons si bien le faire.

La réalité, c'est qu'une transformation peut seulement se réaliser si des gens ont suffisamment de confiance pour prendre les devants et prendre des décisions d'investissement à long terme.

Notre secteur privé peut très bien faire sa part pour concrétiser la vision de transformation du centre-ville – il suffit de constater ce qu'un entrepreneur est en train de réaliser en terme de complexe immobilier dans le secteur au nord de la rue Queen. Nous sommes privilégiés d'avoir des investisseurs du secteur privé disposés à investir. Comme je l'ai mentionné plus tôt, le secteur privé s'est déjà engagé à verser 10 millions de dollars envers le centre des sports et du divertissement du centre-ville.

DMCI partage la vision du maire George Leblanc. Il a une idée claire de ce à quoi devrait ressembler notre ville dans le futur. Le conseil d'administration de DMCI aime et croît en cette perspective positive et constructive pour notre avenir. Nous savons également que le maire n'a qu'un seul vote.

Un projet de centre multifonctionnel au centre-ville devra traverser bien d'autres obstacles avant de pouvoir recevoir le feu vert et il est évident que sans le soutien financier des gouvernements provincial et fédéral, ce projet ne verra jamais le jour.

Cette semaine, le conseil municipal peut toutefois prendre une décision qui représente une étape importante de ce projet. Le conseil doit adopter un budget d'immobilisations qui inclut des fonds destinés au projet d'un centre multifonctionnel du centre-ville. Plusieurs surveilleront l'issue de ce vote. Si le conseil municipal n'est pas prêt à diriger et à s'engager clairement envers cet important projet maintenant, dans quelle mesure peuvent-ils s'attendre à ce que d'autres personnes s'impliquent à leur tour?

À ce stade-ci, un engagement clair viendrait instaurer la confiance et créer un momentum.